

Imaginer 2030

Imaginer 2030

1 - Pourquoi tout va changer ?

Pourquoi parler de transitions dans le champ territorial ?

Parce qu'il faut répondre à des enjeux énormes

De multiples questionnements, moteurs de la transition, nécessitent des pistes de réponses. Comment gérer :

- La surpopulation urbaine ?
- La pollution, les questions environnementales ?
- La crise budgétaire, la diminution des budgets ?
- La crise des modes de gouvernance actuels (verticalité) ?
- L'attractivité du territoire ? L'accès massif au numérique peut-il y répondre - comme le raccordement au réseau d'eau et d'énergie a pu le faire ?

Parce qu'il y a transformation de la notion même de territoire

- **Un dédoublement du territoire** : la transition est un entre-deux, et c'est dans cet entre-deux que le territoire se trouve aujourd'hui, notamment du fait du numérique, qui permet l'ubiquité et supprime les distances, crée de nouvelle manière de produire des lieux et dédouble le territoire dans une surcouche virtuelle. L'organisation, la hiérarchisation des territoires étaient concrétisées hier par le réseau des transports, aujourd'hui, elles sont concrétisées par le réseau numérique.
- **Une multiplication des points de vue** : beaucoup des dimensions qui définissent et décrivent le territoire changent : "surface", "répartition", "mobilités". Il y a une multiplication d'acteurs alternatifs, de nouveaux modes de gouvernance, d'organisation des habitants, de mise en question du rapport aux individus...
- **Individualisation des territoires** : potentiellement, les internautes, les habitants, sont tous producteurs - d'informations, de savoirs, d'objets - ce qui individualise les territoires et remet en question leurs spécialisations fonctionnelles. Mais il n'y a pas forcément de transfert modal, les deux - virtuel et réel - se complètent.

Parce qu'il existe des incertitudes et des promesses qu'il faut explorer

- Réfléchir aux transitions, c'est l'exploration d'un état inconnu, difficile à appréhender dans un système de pensée exprimant des paradoxes absolus - par exemple la ville intelligente dans une réalité pourtant de moins en moins programmée.

- Pour éviter de subir les transformations, pour prendre en compte les aspirations collectives, il faut explorer d'autres horizons : faudrait-il aller vers plus de déprogrammation en 2030 ? Comment aller vers des territoires plus agiles, plus robustes, plus résilients ?

Quels seraient les principaux “faits déclencheurs” de la transition ?

Si l'on considère une transition comme une histoire, il faut qu'elle ait un début : des “faits déclencheurs” qui déstabilisent l'ordre établi.

- L'émergence d'un nouveau jeu d'acteurs et la mort d'une croyance : la verticalité vs l'horizontalité

Aujourd'hui, la croyance selon laquelle le même acteur peut “dire, faire et contrôler”, le fait que le monopole de l'intérêt général soit porté par le seul acteur public, s'effondre. Le transfert des compétences du pouvoir national aux territoires - entériné par la constitution - est particulièrement bousculé par l'arrivée d'autres acteurs. Ces acteurs sont outillés par le numérique, et disposent de nouvelles compétences - compétences hier attribuées aux territoires - qui répondent à de nouveaux usages que cela soit dans la mobilité, les équipements, la production de ressources...

Cette arrivée de nouveaux acteurs s'accompagne d'une contestation du rôle des élus, cette croyance dans la verticalité meurt donc, on ne peut plus planifier un territoire (culture, tourisme etc) avec un seul acteur. Vive l'horizontalité ?

Des acteurs plus agiles, extérieurs à l'Etat, sans lesquels il devient impossible de réaliser de nouveaux projets, sont capables de répondre à de nouveaux usages. Sous un aspect communautaire, il y a une reprise en main de certains champs attribués au territoire, au nom de certaines valeurs fortes (l'intérêt général). Cela signifie-t-il pour autant que les champs de compétences du territoire meurent ? Non, il y a complémentarité, si “on ne peut plus faire sans eux”, peut-on parler de territoire hybride ? Faut-il que les acteurs publics du territoire nouent des partenariats avec eux, pour ne pas les laisser opérer seuls ? Faut-il mettre en place de nouvelles régulations ? Comment intégrer ce nouveau jeu d'acteurs ?

- Le risque

Penser que l'horizontalité est déjà là, qu'il suffira de l'accompagner, est-il un leurre ? Ce nouveau jeu d'acteur n'est-il pas le révélateur d'une nouvelle forme de verticalité, où un seul acteur a la mainmise sur un champ de compétences, la différence étant qu'il s'agit d'un acteur privé et non public ? Uber, les Gafa, deviennent incontournables, constituent-ils des pseudo espaces publics ?

2 - Vers où aller pour 2030 ?

Identifier les horizons souhaitables

- « Territoire Participatif » : un territoire qui voit la fin du monopole étatique de l'intérêt général
- « Territoire Augmenté » : un territoire qui fait l'hybridation entre physique et virtuel sans perdre la substance du territoire
- « Territoire Smart » : un territoire qui mobilise les outils numériques, les données, pour optimiser son organisation
- « Territoire Résilient » : un territoire qui résiste aux situations de déstabilisation induites par les acteurs agiles
- « Territoire Partagé » : un territoire qui soutient l'économie du partage, qui optimise les coûts, qui relocalise certaines de ses

dépenses.

Modèle alternatif : Territoire “Biens Communs”

Mutualisation des compétences et des connaissances : les territoires et leurs administrateurs reconnaissent la multiplicité des ressources et des compétences des habitants, des usagers, des communautés, présents sur le territoire. Cette reconnaissance s’accompagne d’une intégration de ces ressources et compétences au fonctionnement du territoire (équipements, décisions etc).

Eléments caractéristiques du modèle :

- Empowerment des acteurs
- Encouragement des organisations spontanées (ex : fabriquer son eau potable)
- Participation des usagers (finances et expertise) encouragée et accompagnée
- Par exemple, intégrer dans les modalités mises à la disposition des collectivités la possibilité de recourir aux financements participatifs, co-financement des équipements (autrefois financé par les services publics, avec le manque d’agilité, de budget, qui leur est propre), et à la compétence, l’expertise de ces citoyens. Les équipements sont ainsi directement issus de l’usager, par l’usager, pour l’usager.

Les limites :

- Certains biens ne peuvent pas être engagés sur l’horizontalité
- La question de l’autorité, du niveau de contrôle, de la hiérarchie : faut-il déhiérarchiser ? Quelle pédagogie du niveau de contrôle, de la norme ?
- Comment garantir la solidarité dans un modèle décentralisé, qui peut être facteur d’inégalités ?

Quelques éléments de réponse :

Pour garantir la solidarité sur ces nouveaux territoires extrêmement décentralisés, on doit offrir à ces nouveaux acteurs un vrai pouvoir d’expérimentation associé à une évaluation collective, sans leur imposer des instruments de gestion de la solidarité.

Par exemple, si on pense qu’encourager l’organisation spontanée “récolter l’eau de pluie” va diminuer les inégalités, on vérifie ensemble si c’est le cas, car certains citoyens plus proactifs que d’autres risquent d’être fortement avantagés.

Pour repérer et intégrer les compétences et expertises des nouveaux acteurs, il est nécessaire de leur fournir un espace pour les exprimer. Le numérique a son rôle à jouer pour créer cet espace. Cela peut se présenter sous la forme d’une plateforme numérique communale par exemple, qui regroupe les compétences des individus, leurs projets. Les administrateurs “officiels” du territoire, mandatés par l’Etat ou élus, peuvent s’en saisir et les mobiliser sur des points précis..

Modèle alternatif : Territoire Smart

« Smart » représente ici le côté malin plutôt que la simple recherche de l’optimisation, soit une sorte de frugalité intelligente. Les territoires qui disposent de moins de ressources que les grandes agglomérations urbaines font de leurs contraintes des opportunités, pour produire autrement des solutions intelligentes. Cela repose sur des leviers technologiques (ouverture des données, etc), mais ce n’est pas abandonné totalement à l’initiative privée.

Si l’on fait la comparaison avec la « smart city », sur les grandes fonctions urbaines challengées par le numérique (mobilité, habitation etc), les territoires péri-urbains et ruraux intéressent moins les disrupteurs (Uber nécessite une certaine densité d’habitant au km²). Les territoires sont en dehors des grandes agglomérations, le territoire smart a tout intérêt à tirer les leçons du smart urbain.

Il faut donc s’appuyer sur les critiques de la « Smart City » pour en éviter les dangers au « territoire smart » :

- Arrêter de réduire la réalité à des process

- Le « smart » doit être « open » : ne pas garder pour un petit nombre les connaissances produites par la mise en oeuvre de dispositifs smart. C'est l'idée de dépasser la salle de commande aveugle, ce qui implique beaucoup plus de transparence.
- Redistribution des capacités d'agir : dans les territoires, l'application du smart est l'occasion de mettre dans le circuit des idées et des échanges, la notion de biens communs.

Faits déclencheurs possibles :

- Le gouvernement est à bout de souffle financièrement et décide de taxer le gasoil.
- Panique dans les territoires
- Réponse du territoire : une plate-forme de mobilité : un Uber public, territorial
- Mixer des approches plus rationnelles (chacun sa voiture, c'est terminé) et des grandes réflexions sur les déplacements, la mobilité (le matériel, les horaires).